



Communiqué de presse

Paris, le 15 novembre 2023

Docaposte crée un comité éthique Éducation et Jeunesse afin d'encadrer les données scolaires et leurs usages

À l'occasion du salon EducaTech Expo, Docaposte, filiale numérique du groupe La Poste et premier hébergeur de données scolaires en France avec sa solution Pronote, annonce la création d'un comité éthique Éducation et Jeunesse composé de personnalités pluridisciplinaires reconnues.

Ce comité est co-présidé par Stéphanie Dupuy-Lyon, Directrice de l'engagement sociétal du groupe La Poste, et Jean-Gabriel Ganascia, enseignant-chercheur, spécialiste en intelligence artificielle.

Ses membres auront notamment pour mission de formuler des recommandations à Docaposte, à ses partenaires et à son écosystème, sur toute problématique concernant la sanctuarisation des données scolaires et l'encadrement de leurs usages. Le comité a également un rôle de sensibilisation des acteurs de l'éducation aux enjeux d'un numérique éducatif éthique.

La création du comité éthique Éducation et Jeunesse est une nouvelle illustration de la volonté de Docaposte, premier hébergeur de données scolaires en France avec sa solution Pronote qui comptabilise 18 millions d'utilisateurs, et premier créateur d'usages numériques dans l'éducation, de développer et de promouvoir des usages numériques en faveur de la communauté pédagogique, des élèves, de leurs familles, des collectivités territoriales et de l'État, dans un cadre de confiance.

Avec cette initiative, Docaposte s'inscrit dans la lignée des engagements sociétaux pris par sa maison-mère le groupe La Poste, entreprise à mission depuis 2021, engagée pour un numérique utile à tous et inclusif. Fort de cet ADN, Docaposte, expert dans le traitement des données sensibles, s'engage pour un numérique responsable garantissant le traitement éthique des données dans un cadre souverain.

Le comité éthique Éducation et Jeunesse de Docaposte se réunira trois fois par an pour mener des réflexions sur des questions concrètes autour de l'usage de la donnée scolaire. Il a pour mission première de proposer un cadre éthique pour ses services de numérique éducatif et notamment pour sa filiale Index Éducation – qui déploie Pronote – ainsi que pour l'ensemble de ses partenaires Edtech et de veiller à son application.

Ce comité a aussi pour rôle de faire des recommandations sur de nouveaux services tels que le suivi du décrochage scolaire et du harcèlement scolaire ou encore le suivi pédagogique personnalisé, et plus largement sur tous les services permettant d'améliorer l'expérience utilisateur et le quotidien des établissements scolaires.

Le comité rendra également un avis sur les nouveaux services intégrés à l'Espace Numérique pour l'Éducation et la Jeunesse (ENEJ), plateforme territoriale de services développée par Docaposte et proposée par les collectivités à leur communauté pédagogique, aux élèves et à leurs familles.

Sensibiliser à un numérique éducatif éthique

Le comité éthique Éducation et Jeunesse de Docaposte a également pour objectif la sensibilisation et l'acculturation à l'éthique du numérique au moyen de multiples actions telles que des conférences, des ateliers, des événements, ou encore des publications d'ouvrages et de livres blancs.

Ces actions seront déclinées de façon opérationnelle vers les différents acteurs de l'écosystème éducatif et de ses représentants, ainsi que vers toutes les personnes engagées auprès de la jeunesse.

Ainsi, le comité travaillera durant les prochains mois à la rédaction d'une charte éthique de la donnée s'appuyant sur celle du groupe La Poste, à l'élaboration d'un outil d'évaluation éthique des projets digitaux et à l'édition d'un guide de bonnes pratiques.

« Nous sommes à la fois fiers de disposer d'actifs comme les solutions d'Index Éducation et conscients que cela nous oblige. Engagés pour un numérique éducatif responsable, éthique et souverain, nous avons souhaité nous doter d'un Comité Éthique Éducation et Jeunesse pour appréhender au mieux les questions liées à l'utilisation de la donnée scolaire et leur apporter des réponses adaptées, en nous entourant d'un panel d'expertes et d'experts réputés dans le domaine de l'éducation, de la data et du numérique », explique Olivier Vallet, PDG de Docaposte.

« L'instauration d'un Comité Éthique Éducation et Jeunesse s'inscrit pleinement dans notre statut d'entreprise à mission qui concilie recherche de performance économique et contribution à l'intérêt général. Cela fait 500 ans que La Poste démocratise le progrès et partage les innovations avec le plus grand nombre. La promotion d'un numérique frugal, éthique et inclusif est un des quatre piliers de notre engagement sociétal », souligne Stéphanie Dupuy-Lyon, co-présidente du comité.

« La réflexion éthique porte un regard attentif aux enjeux sociaux et politiques consécutifs à l'évolution des technologies du numérique et à leurs usages. Ce comité s'inscrit dans une volonté d'anticipation et de prévention de toutes les dérives, en particulier de celles qui tiennent à l'utilisation des données scolaires. Cette instance doit produire des résultats concrets, à commencer par la rédaction d'une charte qui constituera un guide très utile », précise Jean-Gabriel Ganascia, co-président du comité.

Un comité éthique pluridisciplinaire

Le comité éthique Éducation et Jeunesse de Docaposte est composé de personnalités choisies pour leurs expertises : universitaires, experts juridiques, professionnels de l'éducation ou encore des membres d'associations représentant l'écosystème éducatif (parents, élèves, collectivités).

Au sein de ce comité, les membres coordinateurs sont chargés de soumettre des propositions concrètes en réponse à des problématiques et des sujets opérationnels soulevés par Docaposte.

Le comité éthique Éducation et Jeunesse créé par Docaposte est co-présidé par :

- **Stéphanie Dupuy-Lyon**, Directrice de l'engagement sociétal du groupe La Poste.
- **Jean-Gabriel Ganascia**, enseignant-chercheur, expert en IA et écrivain, également membre de l'Institut Universitaire de France, du Comité National de Pilotage d'Éthique du Numérique CNPEN et du comité éthique de Pôle Emploi, Président du comité éthique du CNRS.

Parmi les personnalités composant ce comité :

- **Sandrine Richard**, ancienne avocate au Barreau de Paris, experte dans la lutte contre la corruption, l'éthique des affaires et la cybersécurité, investie dans la lutte et la prévention des violences liées au cyberharcèlement ; également membre du board d'Ethik IA.
- **Yann Ferguson**, enseignant chercheur, sociologue, responsable scientifique du LaborIA au sein d'Inria.
- **Cyril Di Palma**, représentant du monde associatif et Délégué Général de l'Association Génération Numérique ; il intervient sur les questions numériques au sein d'établissements scolaires.
- **Guillaume Poupard**, ancien Directeur général de l'ANSSI, DGA de Docaposte.
- **Nadia Amal**, Directrice adjointe du marché éducation jeunesse et formation de Docaposte ; secrétaire de séance du Comité Éthique Éducation et Jeunesse.
- **Patrick Le Pivert**, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, au sein du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.
- **Alice Bouteloup**, Responsable du pôle Éducation de la Banque des Territoires.
- **Jérôme Béranger**, expert en éthique du numérique et CEO de Goodalgo en qualité d'animateur du comité éthique.

A propos de Docaposte

Référent de la confiance numérique en France et filiale du groupe La Poste, Docaposte accompagne toutes les entreprises et institutions publiques dans leur transformation et leur permet de l'accélérer, en confiance. Expert dans le traitement de données sensibles et Tiers de confiance, Docaposte bénéficie d'un positionnement unique sur le marché qui lui permet de répondre de bout en bout à l'intégralité d'un besoin client, dans le respect des réglementations et avec l'assurance d'une donnée hautement sécurisée. Leader des solutions numériques de confiance (vote électronique, lettre recommandée électronique, signature électronique, archivage numérique) et premier opérateur de données de santé en France avec plus de 45 millions de dossiers médicaux, Docaposte apporte son expertise dans la conception et la gestion de plateformes numériques sur mesure. Ses savoir-faire industriels et de délégation de gestion lui permettent de répondre à tous les besoins de ses clients. Docaposte compte plus de 40 000 entreprises et administrations clientes, plus de 7 500 collaborateurs répartis sur près de 86 sites en France et à l'international. Docaposte a réalisé 826 M€ de chiffre d'affaires en 2022.

Plus d'information sur www.docaposte.com

Contact presse :

Patrice Lemonnier
01 55 44 25 35 / patrice.lemonnier@laposte.fr